

CONFÉRENCE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON- GOUVERNEMENTALES

Propositions pour le groupe de réflexion à haut niveau

29 juillet 2022

La Commission permanente de la Conférence des organisations internationales non-gouvernementales du Conseil de l'Europe (COING) se réjouit de pouvoir soumettre ces propositions à l'attention du Groupe de Réflexion de Haut Niveau.

Considérations générales

Soutenant et partageant l'importance de l'objectif statutaire du Conseil de l'Europe "de réaliser une union plus étroite entre ses membres afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun et de favoriser leur progrès économique et social", les membres de la COING estiment que les Etats membres du Conseil de l'Europe doivent respecter leurs engagements à défendre ses principes et à aider les Etats voisins à progresser dans cette voie, ainsi qu'à développer des stratégies supplémentaires pour promouvoir les idées du CdE à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières.

Le Conseil de l'Europe reste une communauté dont l'objectif primordial est le développement démocratique de l'ensemble de l'espace paneuropéen. L'expulsion de la Fédération de Russie du Conseil ne crée pas en soi un mur insurmontable entre le Conseil de l'Europe et la Russie, qui reste un acteur actif sur la scène politique du CdE, ayant le potentiel d'influencer nombre de ses membres et les affaires internes du Conseil. Selon nous, le Conseil de l'Europe devrait accorder plus d'attention à ses membres qui ont moins progressé dans la mise en place d'institutions démocratiques et de l'Etat de droit, et *renforcer son rôle de vecteur et de partenaire clé dans la promotion des valeurs et des idées du CdE dans ces pays.*

Le système de la convention

Le système de conventions du Conseil de l'Europe, avec le rôle prépondérant de la Convention européenne des droits de l'homme, mais aussi avec tant d'autres conventions de la plus haute valeur pour le développement d'une société démocratique et cohérente, doit être renforcé et promu. Pour être efficace, il doit disposer d'un solide système de conformité, et pas seulement pour les conventions dotées de leurs propres systèmes de contrôle. Les États membres ont l'obligation légale et contraignante de mettre en œuvre les conventions qu'ils ont ratifiées - même si la ratification est un acte de décision souveraine et, pour la plupart des

conventions, volontaire, une fois entreprise, elle devient une obligation. Le Conseil de l'Europe doit protéger ses conventions, aider les Etats membres dans le processus de mise en œuvre, mais aussi tirer les conséquences lorsque les Etats membres ne respectent pas leurs obligations. Le rôle de la société civile dans ce processus de "suivi" ou de "contrôle" est crucial et doit être reconnu et soutenu.

Nous pensons que la responsabilité du respect des obligations de la convention dans les États-nations pourrait être considérablement renforcée si le CdE travaillait dans un partenariat beaucoup plus engagé avec la Conférence des COING et la société civile démocratique. Ce n'est qu'à travers l'engagement et les structures de la société civile que les voix - et le pouvoir de vote - des populations peuvent être rassemblées dans un plaidoyer plus puissant pour les objectifs du CdE, y compris par le respect des obligations de la convention.

Convention d'Istanbul

Le Conseil devrait renforcer son rôle en incitant les États membres à signer et à ratifier la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul). La violence domestique reste l'un des problèmes les plus répandus dans presque tous les États membres du Conseil de l'Europe. Néanmoins, 11 des 46 États membres n'ont pas encore ratifié la Convention, ce qui constituerait un pas important vers une réponse globale et harmonisée visant à garantir une vie sans violence pour toutes les femmes et les filles à travers et au-delà de l'Europe.

La Charte sociale

La Charte sociale est l'une des conventions clés du CdE et, conjointement avec la Convention des droits de l'homme, elle est cruciale dans le "combat" actuel pour la démocratie, l'État de droit et le respect des droits de l'homme. Pour sauvegarder et retrouver la démocratie là où elle est menacée ou déjà perdue, la cohésion sociale joue un rôle important. La Charte sociale est un outil précieux pour protéger et favoriser la cohésion sociale. C'est l'une des conventions dotées d'un système de suivi qui permet d'aider les États membres à mettre en œuvre la Charte et de remédier aux omissions dans sa mise en œuvre. Ce système doit être renforcé et la *mise en œuvre des conclusions du Comité social européen* doit figurer parmi les principales priorités du Conseil de l'Europe.

Mise en œuvre des arrêts de la CEDH

La Cour européenne restant le principal instrument de protection des droits de l'homme dans l'espace paneuropéen, le renforcement de son rôle est crucial à une époque où l'idée même des droits de l'homme est à nouveau attaquée et remise en question. En outre, la Cour européenne est et reste le mécanisme le plus efficace au monde et il est important pour nous non seulement d'accroître son impact en Europe, mais aussi de continuer à soutenir son développement en tant que pionnier mondial de la protection des droits de l'homme et des

libertés. Mais nous sommes bien conscients que pour avoir un effet, les arrêts doivent être correctement mis en œuvre. Parmi les affaires "phares" rendues par la CEDH au cours des dix dernières années - des affaires qui révèlent des problèmes structurels ou répétitifs en matière de droits de l'homme - 47 % restent en attente d'une mise en œuvre complète. Plus de 50 pour cent des arrêts phares de la Cour européenne des droits de l'homme de ces dix dernières années seulement n'ont pas été mis en œuvre, ce qui conduit à une situation où Justice différée est Justice refusée. Nous pensons donc que le Comité des ministres du Conseil de l'Europe devrait être renforcé, ce qui nécessite des changements organisationnels, davantage de personnel et la possibilité d'étendre les instruments d'exécution de la Cour, qui ne sont plus uniquement diplomatiques mais aussi financiers.

Participation de la société civile

La mission de la COING est d'être une véritable voix pour la société civile au sein des Etats membres du Conseil de l'Europe et au sein du Conseil en tant qu'organisation internationale, en soutenant la vision d'une Europe de la paix fondée sur les valeurs des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit. En plus de faciliter la participation de la société civile organisée aux travaux du CdE, la Conférence des COING sert de plateforme où la société civile peut interagir avec le CdE dans la réalisation de ses objectifs. Le *renforcement de la capacité institutionnelle de la COING* est une étape nécessaire pour intensifier cette interaction et fournir au CdE la connexion renforcée "sur le terrain" dont il a tant besoin. Ce n'est que grâce à ce développement que les objectifs du CdE pourront être soutenus de manière cohérente et puissante par les demandes et les attentes de la société civile aux niveaux national et transnational.

La COING estime que les *acteurs de la société civile dans leur diversité devraient avoir un accès beaucoup plus large au Conseil* (via l'accès à la documentation, aux forums ouverts, aux locaux, etc.) et une application plus large des pratiques de démocratie participative. Les décisions d'Helsinki 2019 devraient être traduites en un "Plan d'action d'Helsinki" pratique / plan d'inclusion de la société civile ayant un statut statutaire au sein des organes politiques du Conseil de l'Europe.

Adhésion à l'UE

Après des années de discussions sur les perspectives et les possibilités pour l'Union européenne de devenir partie à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, nous pensons que c'est techniquement irréalisable. L'un des principes de base de la Convention concerne l'égalité, l'unité significative, l'uniformité et l'égalité des droits de tous ses membres. Dans ce contexte, nous ne voyons pas comment l'Union européenne, en tant que communauté d'Etats indépendants, pourrait devenir une partie à part entière à l'avenir, même si les valeurs proclamées dans la Convention sont pleinement partagées par le CdE et l'Union européenne.

Les valeurs et le pouvoir du CdE doivent être développés en tant que tels, au service et avec la pleine participation de tous ses membres, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union

européenne. Il est nécessaire de renforcer la cohérence entre la promotion des droits de l'homme dans l'UE, conformément aux conventions du Conseil de l'Europe et aux décisions rendues par la CEDH à l'égard des États-nations.

Nous soulignons la *nécessité d'un dialogue politique renforcé entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne*. Étant donné que le Conseil reste le "chien de garde des droits de l'homme" de l'Europe, mais qu'il est composé de 19 États non membres de l'UE, il a un rôle particulier à jouer pour aider ces pays à concrétiser leurs engagements en matière de droits de l'homme et d'État de droit et à créer ainsi un environnement sûr dans l'espace paneuropéen.

Le Conseil de l'Europe a le potentiel pour mieux servir de cadre au dialogue politique et à la coopération sur des questions d'intérêt commun pour les nations européennes - tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UE.

Nous rappelons la demande du Président Macron d'un "cercle extérieur" de l'UE. Nous pensons que ce cercle existe déjà au sein du CdE et qu'une coopération forte avec l'UE peut aider à construire les valeurs européennes communes de ces deux grandes organisations européennes dans les pays membres et non membres de l'UE. Pour atteindre cet objectif, *les pays non membres de l'UE devraient également tirer profit de leur respect des règles, de l'amélioration des structures démocratiques, du soutien de la société civile, etc.* En fin de compte, ces avantages ne peuvent être apportés que par l'UE, qui dispose des moyens financiers, économiques et politiques pour le faire.

Cela vaut également pour la mise en œuvre des arrêts de la CEDH. Un accord politique avec l'UE pourrait fournir au CdE ce dont il ne dispose pas encore, à savoir des moyens réels pour protéger ses conventions et garantir l'application des arrêts de la Cour.

Financement du CoE

Le Conseil de l'Europe est confronté à d'importantes contraintes de ressources qui limitent sa capacité à élaborer et à appliquer des politiques visant à promouvoir l'État de droit et les droits de l'homme. Dans le contexte d'une guerre en cours en Ukraine et de la crise financière, de nombreux États membres du Conseil de l'Europe exercent une pression financière importante sur leurs budgets.

Néanmoins, nous pensons que le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe devrait être en dialogue constant avec les États membres afin d'accroître la stabilité financière et la flexibilité du Conseil, afin de renforcer son impact.

Les attentes élevées placées dans le Conseil de l'Europe sont loin de correspondre aux ressources dont il dispose, bien que les tâches du Conseil, et de la Cour européenne des droits de l'homme en particulier, aient augmenté de manière exponentielle. Répondre à ces attentes est une tâche presque impossible en l'absence d'instruments efficaces et de *ressources financières et humaines suffisantes*.

Nous suggérons qu'une relation renforcée entre le Conseil de l'Europe et l'UE, selon les types de termes discutés ci-dessus, pourrait inclure un renforcement des ressources du Conseil de l'Europe par l'UE au niveau collectif.

Société civile biélorussienne et russe

Le format et le contenu de l'engagement du Conseil de l'Europe avec les sociétés civiles des pays limitrophes de la Russie et de la Biélorussie restent d'une importance cruciale, bien qu'au niveau étatique, les deux États poursuivent actuellement un programme militaire agressif. Nous faisons confiance au Conseil de l'Europe en tant qu'acteur capable de créer un modèle culturel et intellectuel pour la démocratisation de ces pays à l'avenir et de construire une coopération efficace et à long terme au niveau de la société civile.

Dans ce contexte, nous considérons comme important de :

- créer des plates-formes au sein du Conseil de l'Europe qui serviront à l'intégration, à l'apprentissage, à l'échange d'idées et à l'élaboration de projets communs des acteurs de la société civile pro-démocratique (à l'intérieur et à l'extérieur de la Russie et du Belarus),
- soutenir les échanges d'étudiants et développer les programmes éducatifs à court et à long terme pour les étudiants et les jeunes scientifiques russes et biélorussiens,
- créer des lignes de soutien/financement de projets et de partenariats pour les groupes pro-démocratie, en tenant compte des spécificités des situations avec les acteurs indépendants de la société civile du Belarus et de la Russie,
- contrer la propagande d'État de la Russie et du Belarus et diffuser des informations vérifiées provenant de sources indépendantes sur la situation sur le terrain et l'état des sociétés au Belarus et en Russie.

Cela devrait se faire dans le cadre d'un dialogue étroit avec les organisations de la société civile des deux pays ainsi qu'avec les personnes actives dans les pays, en particulier les connaissances et l'expertise concentrées dans la Conférence des OING et la Campagne CURE.

Conclusions

En tant que voix de la société civile au sein du CdE, nous attendons beaucoup du Quatrième Sommet : qu'il initie une véritable réforme du CdE, contrairement aux soi-disant réformes permanentes auxquelles nous avons assisté au cours de la dernière décennie et plus. Des "réformes" qui étaient principalement motivées par le manque de financement et l'objectif d'économiser de l'argent, et non de renforcer la mission du CdE. Une véritable réforme doit commencer par les principes fondamentaux, renforcer le système de valeurs du CdE et définir sa mission dans le monde difficile dans lequel nous vivons, fournir au CdE les moyens de remplir ces tâches, renforcer la contribution de la société civile, la transparence et l'ouverture de l'organisation, construire une hiérarchie plus moderne et plus légère dans l'administration pour rendre l'organisation adaptée à son objectif - y compris, si nécessaire, pour surmonter les structures d'entrave, comme le principe d'unanimité lorsqu'il est encore appliqué au CdM. La Civils Society est prête à contribuer - car nous croyons profondément aux valeurs fondamentales du CdE et qu'un CdE fort, réactif et proactif est nécessaire aujourd'hui plus que jamais.